

Pourquoi Aqua Domitia en 2011 ? Introduction critique au débat

Contribution n°1,
préparatoire à la 1ère réunion du Débat Aqua Domitia
du 27 septembre 2011 à Montpellier

Thierry Ruf¹

Cet automne 2011, le débat public sur l'extension du réseau hydraulique languedocien est inédit dans la région. Jamais un sujet sur l'eau n'a été exposé aux habitants sur une telle échelle et avec une telle ampleur : une commission permanente issue du CNDP est dirigée par un de ses vice-présidents M. Marzolf, treize réunions thématiques et territoriales sont annoncées. Evènement exceptionnel, le débat tient compte des avis donnés en juin 2011 par plusieurs scientifiques et différents internautes sur le site web de la commission particulière du débat public : l'ensemble des questions posées est large, propre à plusieurs lectures, multidisciplinaire, contradictoire. En définitive, ce débat qui commence avec les exposés officiels des promoteurs d'Aqua Domitia est un vrai exercice démocratique qui peut conduire à la poursuite, la modification ou l'abandon du projet, et qui va aussi initier une nouvelle culture de l'eau dans la région.

Aqua Domitia avait pris une importance considérable dans les années 2004-2008. Il faut bien expliquer d'où vient cette histoire de transfert d'eau du Rhône dans les bassins languedociens avant de se plonger dans la version 2011 du projet.

Car le projet présenté officiellement par la région et la Compagnie BRL, concessionnaire d'une partie de l'eau du Rhône, a rétréci toutes les dimensions initiales. C'est un peu comme si on demandait de réfléchir à la construction d'une route départementale alors qu'on prévoyait une autoroute internationale. La grande artère hydraulique littorale avait été présentée en 2008 au congrès international de l'eau de Montpellier par Georges Frèche. Elle était censée régler tous les problèmes d'eau entre Montpellier et Barcelone, avec deux gros tuyaux parallèles transférant entre 10 et 15 mètres cubes par seconde. En 2009, tout est tombé à l'eau brutalement quand le gouvernement régional de la Catalogne Sud a rejeté les propositions languedociennes et opté pour la sécurisation de son eau potable avec une usine de dessalement de l'eau de mer.

De nombreux scientifiques avaient été surpris lors de ce fameux congrès de 2008 du caractère décalé de ce projet vis-à-vis des réflexions communes dans toutes les instances internationales de l'eau. D'une part, l'artère littorale constituait ni plus ni moins qu'une nouvelle politique d'offre en eau, ce qui va à contre-courant des politiques publiques générales qui cherchent à gérer des demandes plus raisonnables dans le cadre d'une disponibilité en eau donnée. D'autre part, les transferts basés uniquement sur des stations de pompes refoulant l'eau sur des centaines de kilomètres sont considérées comme énergivores. Ils ne sont pas durables si les coûts de l'énergie s'envolent. Enfin, le discours politique et technique sur le transfert

¹ Chercheur, géographe UMR GRED (Gouvernance, risque, environnement et développement) / IRD (Institut de Recherche sur le Développement) Université de Montpellier III et Conseiller municipal de la ville de Jacou (Hérault) – Contact th.ruf@orange.fr

d'eau du Rhône à Barcelone allait toujours dans le même sens, vu du côté français, c'est à dire du fournisseur d'eau. Vu du côté catalan, considéré comme le demandeur ou le bénéficiaire du projet, les choses n'allaient pas de soi. Nous avons pu vérifier auprès des autorités régionales de Barcelone que l'emballage médiatique sur Aqua Domitia en 2008 n'avait pas été partagé au sud des Pyrénées. Certes, le projet soumis au débat de 2011 en prend acte, mais en langage populaire, on a bien mis la charrue avant les bœufs ! Et aujourd'hui, il n'y a plus de charrue, mais un rateau dont beaucoup souhaiterait tenir le manche entre Mauguio et Narbonne, voire même au delà en Catalogne-Nord, du côté de Perpinya.

Rétréci, le projet Aqua Domitia l'est par son débit divisé par dix ou plus. C'est une différence notable, un changement de catégorie indéniable. On ne va plus débattre sur un grand projet hydraulique, mais sur ce que l'on pourrait appeler un projet de petite et moyenne hydraulique (ce vocabulaire est précisément celui que les ingénieurs de l'eau utilisent par exemple au Maroc, pays qui a beaucoup pratiqué ce genre de transfert d'eaux entre bassins et rivières éloignées). Petite et moyenne hydraulique sur le plan quantitatif – un mètre cube par seconde, c'est faible – mais Grande Hydraulique par son tracé – deux départements littoraux traversés et différents maillons proposés pour que le service soit proposé au delà de la bande littorale, dans ce qu'on pourrait appeler les coteaux et plaines intermédiaires autour des grandes villes de Montpellier, Béziers et Narbonne, soit un peu plus d'une centaine de kilomètres de conduite. En outre, le dossier présenté par BRL indique qu'une conduite additionnelle pourrait être installée pour alimenter le Roussillon en période hivernale quand l'adducteur est peu sollicité entre Montpellier et Narbonne, ce qui porterait le projet à près de 200 kilomètres de conduites principales.

Pour donner une idée de l'apport en eau que Aqua Domitia 2011 apporte à la région, disons aux deux départements Hérault et Aude, il faut recourir à une image simple : cela revient à considérer que les terrains bordant chaque kilomètre des cent kilomètres de conduite pourraient recevoir en moyenne une dotation de 10 litres par seconde. Dans le cas de figure où on emploierait l'eau du Rhône uniquement à irriguer les champs, on pourrait arroser autour de chaque kilomètre 20 hectares (il faut en moyenne 0,5 l/s/ha en débit continu pour arroser de manière efficace un couvert végétal permanent). Ainsi Aqua Domitia ne peut, tel qu'il est présenté ici, fournir de l'eau d'arrosage qu'à une bande de 100 mètres de chaque côté de la conduite. Comme il n'est pas question de consacrer le transfert d'eau à la seule agriculture (nous reviendrons dans les débats sur la question de l'arrosage des vignes), il faut estimer à seulement 50 mètres de chaque côté de la conduite l'apport possible d'eau en irrigation sur son trajet héraultais-audois. Si le projet allait jusqu'à Perpignan, on doit encore diviser par deux l'impact réel de cet apport d'eau, 25 mètres de chaque côté. Un petit projet.

Nous avons déjà relevé en 2008 dans notre première analyse critique du « grand » Aqua Domitia la présentation faussée du projet qui aurait pu avec, ses 15 mètres cubes par seconde, fournir de l'eau aux villes en défaut, au développement touristique balnéaire, à la recharge des étiages des fleuves pour respecter la loi sur l'eau, à l'irrigation des champs et à la ville cible de Barcelone. Toutes ces promesses d'allocations étaient énoncées alors qu'elles étaient incompatibles en cas de sécheresse. Pour arroser l'ensemble des superficies agricoles du Languedoc, il faudrait mobiliser 150 m³ par seconde ! Imaginez la situation avec une portion incertaine et fluctuante des 15 m³ (les autres usages étant forcément prioritaires) et imaginez ce qu'il advient de cette promesse avec une portion congrue sur le mètre cube par seconde proposé aujourd'hui.

Le débat sur Aqua Domitia doit tenir compte de cet écart phénoménal entre les promesses générales et les besoins potentiels, qui, dans un premier temps doivent être établis et discutés pour tous. Aujourd'hui, dire qu'on va irriguer la vigne languedocienne avec Aqua Domitia à un mètre cube par seconde est impossible. Certes il y a la question agronomique qui soulève quelques controverses entre spécialistes, et la question réglementaire contenue dans les cahiers des charges des appellations et dans les textes de l'Union Européenne. Mais c'est bien une disjonction quantitative qui induit un faux espoir et une injustice sociale énorme : au mieux, le projet peut irriguer 2000 hectares et vraisemblablement pas plus de 1000. Comment va-t-on les choisir dans un espace rural aussi vaste ? Qui sera bénéficiaire d'un projet dont l'investissement se monte à 140 millions d'euros pour l'adducteur principal et autant pour réaliser divers branchements ? Aqua Domitia est un petit projet hydraulique, mais il va générer une grande pagaille, d'autant que les critères pour desservir sont plus que flous, et peuvent varier entre celui qui a le plus de proximité politique envers les autorités (locales, départementales, régionales), le plus de richesses pour investir dans les branchements, le plus d'arguments de priorité sur les autres. L'eau est l'ami du puissant, surtout quand l'apport est d'emblée une allocation limitée.

Au total, 280 millions pour 1000 litres par seconde, cela fait 280 000 euros par litre par seconde d'investissement... et un litre par seconde permet d'arroser deux hectares. En quelque sorte, cela donne une valeur supplémentaire de 140 000 euros par hectare, un joli cadeau pour les raccordés au réseau... à moins qu'ils ne soient obligés d'en payer l'essentiel, ce qui risque de produire tout l'inverse, un ouvrage sans usage avéré. C'est d'ailleurs une autre hypothèse sérieuse qu'il faut débattre. Et si Aqua Domitia ne servait à rien parce que son coût d'investissement et son coût de fonctionnement (énergétique et opérationnel) le plaçait hors des économies réelles ? 75% des superficies équipées de bornes d'irrigation par BRL entre le Rhône et Montpellier n'ont pas de contrat d'utilisation de l'eau. Il y a quelque chose qui ne fonctionne pas dans le modèle d'aménagement depuis 50 ans. Aqua Domitia est une sorte de fuite en avant, sans qu'on sache comment cette fameuse eau du Rhône est utilisée par l'opérateur principal, BRL ancienne entreprise nationale et aujourd'hui entreprise parapublique régionale. Aqua Domitia pourrait bien être une sorte de projet « grec », une fuite dans l'endettement sans le retour sur investissement. Bien des projets hydrauliques dans le monde plombent les comptes macro-économiques des pays, pourquoi pas Aqua Domitia ?

Il y a plus de dix ans, certains scientifiques avaient qualifié d'hydro-dinosaure le projet de transfert d'eau du Rhône à Barcelone, présenté par BRL appuyé par le Président de Région de l'époque Jacques Blanc, chef de la Droite politique languedocienne. Malgré l'existence d'un club de soutien au projet où figuraient en bonne place les compagnies privées de service des eaux, le projet fut abandonné, faute de soutien public, politique et financier. Curieusement le changement de couleur de la région en 2004 a fait resurgir le même projet et les mêmes soutiens sous des formes renouvelées de marketing, Aqua Domitia et l'ensemble des entreprises privées d'eau de la région regroupées dans une association d'intérêt commun, Swelia (curieuse contraction de Suez et Véolia).

En définitive et pour résumer cette première approche du débat sur le projet actuel, Aqua Domitia est un projet rétréci mais c'est toujours une logique d'hydro dinosaure à moindre cout global mais à cout relatif très élevé du fait de l'extension proposée et de la dispersion des futurs usages prévisible. C'est un projet qui perpétue la logique de l'offre en eau comme palliatif à des défauts de gestion sur les bassins versants traversés, et qui engendre des incertitudes sur les récipiendaires, sur les institutions en charge de gérer l'eau dans les différents sites. Certes, on parle dans le dossier de mesures d'accompagnement sur la

demande, mais elles devraient figurer au premier rang de la démarche des gestions concertées de l'eau dans les bassins et non comme compensation pour l'agrément du projet.

Nos prochaines contributions seront consacrées justement aux questions critiques que nous croiserons avec le questionnement des cinq rencontres thématiques (la justification démographique et économique, la tarification et la gestion, le bon état des milieux aquatiques, les alternatives au projet présenté, l'irrigation), et l'intégration de ces questions dans les cinq rencontres territoriales.

Ces éléments nécessaires à la compréhension des enjeux et du contexte des débats sont :

Comment s'organisent les territoires et les bassins versants dans la région Languedoc-Roussillon ? Quelles sont les conséquences sur ces territoires de l'arrivée d'un apport d'eau transversal ?

Quelle est l'histoire même de ces projets de transferts entre bassins ? Il faut remonter dans l'histoire longue pour comprendre comment la Compagnie BRL (Bas Rhône Languedoc) est partie sur le transfert d'eau du Rhône, tandis que son alter ego provençal, la SCP (société du Canal de Provence) s'en ait totalement détourné et a construit son réseau sur des logiques très différentes.

Quelles sont les conditions sociales et économiques d'accès à l'eau dans la région, l'eau potable d'une part et l'eau agricole de l'autre, chaque monde ayant vécu séparément en apparence alors que les secteurs étaient bien interdépendants depuis longtemps ?

Comment se sont établis au cours des siècles d'histoire longue et des dernières décennies les institutions de gestion de l'eau qui forment le maillage territorial actuel, complexe mais rarement explicité pour les citoyens ?

La connaissance sur les réseaux et les formes de gestion des ressources est nécessaire. Aqua Domitia n'est finalement qu'un dernier maillon d'une chaîne d'aménagements superposés et souvent concurrents. Il faut plus de pédagogie pour l'avenir, et au delà du débat Aqua Domitia de cet automne 2011, quelques soient les décisions prises d'approbation, de modification ou d'abandon de ce projet.

Les eaux du Languedoc-Roussillon doivent être l'occasion de débats de société, de projets choisis et assumés à partir des demandes sociales et territoriales diverses, et non à partir du maître de l'eau, terme que se sont donnés certains élus pour faire passer une solution particulière sans débats publics larges sur les alternatives. Le dossier d'Aqua Domitia s'appuie sur l'étude AQUA2020 confiée à la même société qui cherche à établir le transfert d'eau. Le conflit d'intérêt est latent. La question de l'évolution des sociétés d'aménagement régionale est aussi posée. Le fait que le pouvoir politique et le pouvoir hydraulique soit centralisé sur le même territoire impose une réflexion en sciences politiques et économiques. Le schéma des années 1950-1970 est obsolète mais quel est le schéma des années 2020 ? Aqua Domitia doit nous aider à y voir plus clair et d'envisager différentes hypothèses.

Jacou, le 21 septembre 2011

Prochaine contribution : les hypothèses retenues pour les besoins régionaux sont-elles robustes ?